



lettre info du 67



20/05/26

SPÉCIALE AESH

Rétroactivité de l'indemnité REP/REP+ des AED et AESH

En novembre, à la suite de l'intervention du SE-Unsa, le ministère a décidé de régulariser l'indemnité REP/REP+ pour les AESH et les AED, mais en limitant l'effet rétroactif aux années 2021 et 2022.

[En savoir plus](#)

Tous les webinaires "AESH" accessibles en replay sur le site du SE-Unsa !

Vous êtes adhérent-e et vous n'avez pas assisté à certains de nos webinaires qui vous auraient intéressé-e ? Retrouvez-les sur l'espace **Mon Compte** / **Onglet Outils** / **Webinaires**

[Accéder au site](#)

Adhésion anticipée : les avantages maintenant, le paiement plus tard

L'adhésion anticipée à 25€ pour l'année scolaire 2026-2027 est ouverte !

C'est quoi ? Un suivi dès maintenant, et une adhésion jusqu'en août 2027.

Accompagnement personnalisé, défense active du métier, accès à notre CE...

[Toutes les infos ICI](#)

A très bientôt !

Pour toute l'équipe du SE-Unsa 67,

Claudine MARTINY

Professeur des écoles spécialisée et accompagnante "AESH" au SE-Unsa

aesh.67@se-uns67.net



Les adhérents constituent la force d'un syndicat, [rejoignez-nous !!](#)



[Désabonnement](#)